



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 JUILLET 2015**

**DELIBERATION N° 3**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 28  
Votants : 28  
Pour : /  
Contre : /  
Abstention : /

L'an deux mil quinze, le vingt-un juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 15 juillet 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, M.EVENE, G. LASSABE, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, G. ELGART, J. DOS- SANTOS, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : MA. THEBAUD (pouvoir à C.ORDONNES), L. DARRIBEROUGE (pouvoir à F.GONZALEZ), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCO), G. MOSCHETTI (pouvoir à M.EVENE), S.PUYO (pouvoir à J.DOS SANTOS), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO),

Secrétaire de séance : G.ELGART

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à l'élection de Monsieur José DOS SANTOS, en qualité de huitième Adjoint, chargé du sport et de la vie associative en remplacement de Monsieur Ulysse André DEL PRADO, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur la désignation de nouveaux délégués pour représenter la Ville de Boucau au sein :

- . du Syndicat Intercommunal pour la gestion du chenil Txakurrak
- . du Centre Social et de loisirs Dou Boucaou
- . de l'ANTIC

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après avoir procédé au vote,

- Décide de mettre fin à la représentation de Monsieur Ulysse André DEL PRADO au sein du Syndicat Intercommunal pour la gestion du chenil Txakurrak, au sein du Centre Social et de loisirs Dou Boucaou et au sein de l'ANTIC,

Syndicat  
Intercommunal  
pour la gestion  
du chenil  
Txakurrak,  
Centre Social et  
de loisirs Dou  
Boucaou,  
ANTIC,  
désignation  
d'un nouveau  
délégué du  
conseil

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

- désigne :

Pour le Conseil d'Administration du Syndicat Intercommunal pour la gestion du chenil Txakurak :

- En tant que délégué titulaire  
. Monsieur Guy MOSCHETTI

Il est précisé que Madame Marie Ange THEBAUD demeure suppléante

Vote :

Pour : 22

Abstentions : 6 (PC/PS)

Pour le Conseil d'Administration du Centre Social et de loisirs Dou Boucaou

- En tant que délégué titulaire  
. Monsieur José DOS SANTOS

Il est précisé que Madame Monia EVENE-MATEO et Madame Claire ORDONNES demeurent titulaires.

Vote :

Pour : 22

Abstentions : 6 (PC/PS)

Pour le Comité de pilotage de l'ANTIC

- En tant que déléguée titulaire  
. Monia EVENE-MATEO

Vote :

Pour : 22

Abstentions : 6 (PC/PS)

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 22 juillet 2015

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/07/2015

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/07/2015